

MODALITES D'ORGANISATION DE LA FORMATION B

Apprendre à conduire est une démarche responsable. Le parcours qui vous est proposé vous permettra d'atteindre le niveau requis pour prétendre à l'examen de conduite et pouvoir circuler en toute sécurité.

Il vous faudra prendre conscience que ce qui est appris en formation doit progresser et évoluer, après l'obtention du permis de conduire, en tenant compte des mêmes objectifs sécuritaires que lors de votre apprentissage.

Vous allez apprendre à manipuler une automobile, à circuler dans différentes situations et configurations, à connaître les risques liés à la conduite et au partage de la route.

Le parcours de formation qui vous est proposé vous permettra de progresser, de connaître les règles du code de la route, de devenir un conducteur responsable et de vous préparer aux examens du permis de conduire.

En signant un contrat avec notre auto-école, vous vous engagez à suivre le parcours suivant :

Parcours théorique

La formation théorique porte sur la connaissance des règlements concernant la circulation et la conduite d'un véhicule ainsi que sur le comportement du conducteur.

Elle porte sur :

- Le conducteur : les effets dus à la consommation d'alcool, de drogues et de médicaments sur la conduite, l'influence de la fatigue sur la conduite, vision et déficiences des perceptions
- Les dispositions légales en matière de circulation routière : la signalisation, les intersections, les règles de circulation la vitesse, le croisement et le dépassement, l'arrêt et le stationnement
- La vigilance et les attitudes à l'égard des autres usagers de la route, les usagers vulnérables, le partage de la chaussée, les spécificités des différents usagers
- La route : les risques liés aux conditions météorologiques et aux états de la chaussée, l'autoroute, les tunnels, les passages à niveau
- Les gestes de premiers secours
- Les précautions à prendre en montant et en quittant son véhicule
- Eléments mécaniques et éléments de sécurité, le transport d'un chargement et de personnes
- Utilisation du véhicule en relation avec le respect de l'environnement : éco-mobilité, éco-conduite
- La réglementation relative à l'obligation d'assurance et aux documents administratifs liés à l'utilisation d'un véhicule

COURS THEMATIQUES	TESTS D'EVALUATION	FORMATION EN LIGNE
<ul style="list-style-type: none">- Collectifs- En présentiel dans la salle de code- Le samedi de 13h à 14h- Sur RDV	<ul style="list-style-type: none">- Collectifs et/ou individuels- En présentiel dans la salle de code- En accès libre- Série de 40 questions conforme à l'examen de code de la route- Horaires : Le lundi : 14h-19hDu mardi au vendredi : 10h-12h/14h-19hLe samedi : 10h-12h/14h-16h	<ul style="list-style-type: none">- Avec Codes d'accès- Horaires libres- Cours selon les thèmes de l'examen- Séries d'entraînement- Séries pour revoir ses difficultés- Examens Blancs- Historique avec résultats en % par thème

Vous avez la possibilité d'utiliser le moyen de votre choix mais sachez qu'ils sont complémentaires.

Par exemple les tests en salle et sur le pack web (en ligne) sont différents.

Nous conseillons dans un premier temps de lire l'ouvrage de code et/ou d'écouter les cours sur le pack web par thématiques. En parallèle, l'élève effectue des tests thématiques pour vérifier sa compréhension. Des tests en fonction des difficultés rencontrées sont proposés afin d'y remédier. Nous recommandons d'effectuer les examens blancs dans un second temps. Pour toute question ou incompréhension, n'hésitez pas à faire appel à nous. Nous mettons en place des cours thématiques en fonction de vos difficultés.

N'oubliez pas qu'un entraînement régulier permet un apprentissage efficace et plus rapide !

Vous pouvez alterner la théorie et la pratique : ils sont complémentaires et cela participe à l'efficacité de l'apprentissage. En revanche, le code ne doit pas être laissé de côté. A la 10^{ème} heure de conduite sans être reçu à l'examen théorique, nous serons contraints de stopper la formation pratique le temps de l'obtention de l'ETG.

Parcours pratique

CATEGORIE B	MODALITES
Permis B traditionnel	Cours individuels
Conduite supervisée	Durée : 1 ou 2h
Apprentissage anticipé de la conduite (AAC)	Du lundi au vendredi : 8h-13h/14h-19h
Permis Boîte Automatique	Le samedi : 8h-16h

Nous conseillons de nouveau pour la phase pratique de privilégier une **régularité des leçons de conduite**. Un rythme de 3/4 heures par semaine permet une meilleure efficacité. Un enseignant sera votre référent.

Pendant la phase pratique, une **progression dans les apprentissages** sera mise en place. Dans un premier temps, vous allez apprendre à maîtriser le véhicule dans un trafic faible ou nul. Puis, vous apprendrez à circuler dans des conditions normales de circulation puis dans des circonstances plus complexes (trafic dense, virage, voies rapides...). L'élève sera amené progressivement à l'autonomie. Pendant cette phase, vous serez amené à circuler : en ville, en rase campagne, sur autoroute, la nuit (si le cas se présente).

Vous aurez accès à un **livret d'apprentissage numérique** reprenant l'ensemble de votre parcours de formation selon le REMC. Le bureau vous remettra vos codes d'accès et vous n'aurez qu'à télécharger l'application livret drive d'Ediser. Cela vous permettra de visualiser vos progrès, l'avancement de votre formation.

De **l'écoute pédagogique** pourra vous être proposée. Placé à l'arrière du véhicule, vous observez un élève qui conduit. Vous écoutez les explications et les conseils de l'enseignant. Vous faites part de vos observations et de vos réflexions pendant cette écoute.

Des **bilans de compétences** seront effectués au cours de la formation et un **examen blanc** avant une proposition de date d'examen.

MODALITES D'ORGANISATION DE LA FORMATION A1/A2

Apprendre à conduire est une **démarche responsable**. Le parcours qui vous est proposé vous permettra d'atteindre le niveau requis pour prétendre à l'examen de conduite et pouvoir circuler en toute sécurité.

Il vous faudra prendre conscience que ce qui est appris en formation doit progresser et évoluer, après l'obtention du permis de conduire, en tenant compte des mêmes objectifs sécuritaires que lors de votre apprentissage.

Vous allez apprendre à manipuler une motocyclette, à circuler dans différentes situations et configurations, à connaître les risques liés à la conduite et au partage de la route.

Le parcours de formation qui vous est proposé vous permettra de progresser, de connaître les règles du code de la route, de devenir un conducteur responsable et de vous préparer aux examens du permis de conduire. En signant un contrat avec notre auto-école, vous vous engagez à suivre le programme suivant :

Formation théorique

L'ETM, l'**examen théorique moto**, est entré en vigueur au 1^{er} mars 2020. Il remplace l'ex ETG et les 12 fiches de l'ancienne épreuve plateau. Le résultat minimal requis pour valider l'ETM est de 35 bonnes réponses sur 40. Il est valide 5 ans dans la limite de 5 passages.

La formation théorique porte sur la **connaissance des règlements** concernant la circulation et la conduite d'un véhicule ainsi que sur le **comportement du conducteur**.

Elle porte sur :

- Les règles de circulation, règles générales liés au permis
- La réglementation relative à l'obligation d'assurance et aux documents administratifs liés à l'utilisation d'un véhicule.
- Les effets dus à la consommation d'alcool, de drogues et de médicaments sur la conduite
- L'influence de la fatigue sur la conduite
- Les distances, le freinage, les différentes forces
- Les accidents en moto
- La vitesse
- La vigilance et les attitudes à l'égard des autres usagers de la route, les spécificités de certaines catégories de véhicules, les usagers vulnérables
- Les risques liés aux conditions météorologiques et aux états de la chaussée
- Les gestes de premiers secours
- Le transport d'un chargement et de personnes
- Eléments mécaniques liés à la sécurité
- Equipements de protection et autres éléments de sécurité
- Utilisation du véhicule dans le respect de l'environnement

FORMATION EN LIGNE

- Avec Codes d'accès
- Horaires libres
- Examens Blancs
- Historique avec résultats en % par thème
- Outil : ouvrage code moto

Formation pratique

PLATEAU	CIRCULATION
Cours collectifs 5 élèves maximum 1 moto par élève	Cours collectifs 3 élèves maximum 1 moto par élève
<u>Horaires</u> : Du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 15h à 19h Un samedi sur deux : 8h à 14h	

La phase pratique pourra débuter pendant la phase théorique. Nous attirons cependant votre vigilance sur l'obligation d'être reçu à l'examen théorique avant de se présenter aux examens pratiques (plateau et circulation).

Pour les leçons de deux-roues, un **équipement est obligatoire** : casque, gants, chaussures qui couvrent les chevilles.

Le rendez-vous est donné directement sur notre piste car l'enseignant et les motocyclettes sont sur place. Pas de perte de temps et plus de sécurité pour une meilleure efficacité!

Les séances sont d'une durée de **deux heures**. 1 élève par moto. Les motos utilisées pour le permis A2 sont des BMW. Pour le permis A1, il s'agit d'une Yamaha YS d'une puissance de 10,6 ch.

La première partie de la formation pratique vous prépare aux **épreuves hors circulation** dite « plateau » : test de maniabilité à allure réduite, poussette de la moto sans l'aide du moteur, le contrôle de l'état du véhicule, tests de maniabilité à allure plus élevée comprenant un freinage d'urgence et un évitement.

Un premier cours permettra à l'élève de découvrir les différents éléments du véhicule et les vérifications à effectuer sur une moto et d'appréhender le maniement d'une moto.

En fonction du gabarit de l'élève, de son appréhension, de ses expériences passées, le premier cours pourra être proposé sur un véhicule de plus petit gabarit (moto 125 cc).

Vous allez apprendre à **maîtriser le véhicule**. Les leçons de « plateau » comprennent une alternance d'apports théoriques, de démonstrations et d'entraînements pratiques aux parcours d'examen.

Dès l'obtention de l'épreuve plateau, vous serez préparés aux **compétences en circulation**.

Vous apprendrez à circuler dans des conditions normales de circulation puis dans des circonstances plus complexes (trafic dense, virage, voies rapides...). Vous accèderez progressivement à l'autonomie. Pendant cette phase, vous serez amené à circuler : en ville, en rase campagne, sur autoroute, la nuit (si le cas se présente).

AUTO ECOLE LE CHESNAY

3 rue de Versailles 78150 Le Chesnay
01.39.54.52.73 www.lechesnayautoecole.com
Agrément n° E 18 078 00280

MODALITES D'ORGANISATION DE LA FORMATION AM

Vous êtes nés à partir du 1er janvier 1988 et vous souhaitez conduire un cyclomoteur. Vous devez être titulaire du permis AM.

L'auto-école propose la formation BSR option cyclomoteur qui permet d'obtenir ensuite le permis AM. Ce titre autorise la conduite de cyclomoteurs de cylindrée inférieure ou égale à 50 cm³ et dont la vitesse est limitée par construction à 45 km/h. La formation BSR option cyclomoteur est accessible **dès 14 ans**.

Brevet de sécurité routière	
Cours collectifs 3 élèves maximum 1 cyclomoteur par élève	En 2 demies-journées sur RDV, selon le calendrier de formation. Partie pratique : RDV sur piste Partie théorique : RDV sur piste ou à l'auto-école en fonction de la météo

La formation est décomposée en **5 séquences**.

Nous vous demandons d'être équipé d'un casque, de gants, d'un blouson et de chaussures montantes, et de vous munir de votre ASSR. Nous vous donnons rendez-vous directement sur notre piste, 64 route de Versailles à Louveciennes car l'enseignant et les cyclomoteurs sont sur place.

Votre formation se déroulera sur cyclomoteurs NIU de 50 cm³.

Les **séquences théoriques** sont des moments d'apprentissage du code la route et l'occasion d'échanges sur les comportements (par rapport aux règles, entretien du véhicule, phénomène vitesse, produits psychoactifs...). Les parents doivent obligatoirement être présents lors de la dernière séquence relative à la sensibilisation aux risques.

Lors de la **séquence pratique hors circulation**, vous apprendrez à connaître les principaux organes du véhicule et à maîtriser le maniement du véhicule sur piste (hors circulation). L'enseignant vous expliquera les équipements indispensables à la conduite d'un cyclomoteur ainsi que leurs rôles. Vous effectuerez les contrôles du véhicule nécessaires à l'entretien.

Puis, vous apprendrez à **circuler en agglomération et hors agglomération**. Il s'agit de travailler sur la prise d'information, la communication et le partage de la route avec les autres usagers et de comprendre l'utilité de la règle.

Séquences	Durée	Intitulé	Contenu
Séquence 1	30 mn	Echanges sur les représentations individuelles autour de la conduite	<ul style="list-style-type: none">• Expression et échanges sur le respect des règles• Expression et échanges sur des grandes thématiques de sécurité routière
Séquence 2	2h	Formation à la conduite hors circulation	<ul style="list-style-type: none">• Equipements indispensables à la conduite d'un cyclomoteur, leurs rôles.• Connaissance des principaux organes du véhicules. Contrôles indispensables du véhicule pour l'entretien et le maintien de la sécurité.• Maîtrise technique du véhicule hors circulation

Séquence 3	30 mn	Code de la route	<ul style="list-style-type: none"> • Signalisation • Règles de circulation • Position du véhicule sur la chaussée • Franchissement d'intersection et régime de priorité
Séquence 4	4h	Formation à la conduite sur les voies ouvertes à la circulation	<ul style="list-style-type: none"> • Démarrer le cyclomoteur, ralentir et immobiliser le véhicule • S'arrêter et stationner • Rechercher les indices utiles, adapter l'allure, apprécier et maintenir les distances de sécurité • Négocier un virage • Choisir la position sur la chaussée • Franchir les différents types d'intersections • Changer de direction
Séquence 5	1h	Sensibilisation aux risques Présence d'un parent obligatoire pour les mineurs	<ul style="list-style-type: none"> • Sensibilisation aux risques spécifiques à la conduite des cyclomoteurs et aux cas d'accident les plus caractéristiques impliquant ces véhicules. • Conséquences d'un défaut d'entretien du véhicule • Risques dus au débridage • Produits psychoactifs, vitesse, prise en compte des usagers vulnérables • Influence et pression des pairs

A la fin de la formation, nous vous remettons une attestation de suivi. **Elle permet de conduire un véhicule de la catégorie AM pendant une durée de quatre mois à compter de la date de sa délivrance, sur le territoire national. Au-delà de ce délai, vous devez être titulaire du permis AM.**